



VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Les conseillers municipaux, les adjoints et moi-même vous convions tous à partager le verre de l'amitié lors de la cérémonie des vœux le **vendredi 13 janvier 2017 à 19h00 à la salle des fêtes.**

Le Maire,
Marie-Hélène LE BIHAN

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Pour les rendez-vous avec le Maire en semaine
contacter Bénédicte du Lundi au Vendredi
de 8^h30 à 12^h et de 13^h30 à 17^h.

E-mail: contact@lemoustoir22.fr

Tél : 02 98 93 08 47

Site : www.lemoustoir22.fr

Imprimerie LE FUR - Conhoix - 02 98 93 77 94

BULLETIN MUNICIPAL



LE MOUSTOIR 2016

LES ORDURES MENAGERES

MISE EN PLACE DE LA TARIFICATION INCITATIVE

Poher Communauté lors du conseil communautaire du 30 juin 2016, a validé le principe de mise en œuvre de l'expérimentation du dispositif de la tarification incitative sur 2 communes : Carhaix et Poullaouen.

L'objectif de la redevance incitative permettrait de faire baisser la production d'ordures ménagères résiduelles et d'augmenter les recyclables. L'étude a débouché sur la définition d'un scénario technique de collecte préférentiel avec une fréquence de collecte réduite pour optimiser les coûts. Il s'agit d'une généralisation en bacs individuels pucés pour les ordures ménagères et le maintien des sacs jaunes pour les recyclables.

Le montant annuel de la redevance payé par chaque usager dépendra du volume du bac choisi, et du nombre de fois où il présentera son bac à la collecte. Le montant

de la redevance est égal à la somme de la part fixe (bac choisi) et de la part variable (nombre de collecte.)

Exemple de calcul de redevance d'un usager d'une commune rurale équipée d'un bac de 120 l (volume du bac fonction de la taille de la famille) collecté tous les 15 jours :

- Coût part fixe=99 €/an
- Coût part variable= 1.80 €/levée
26 levées maximum = 46.80 €/an
- Coût total de la redevance annuelle :
99+46.80=145.80 € maximum



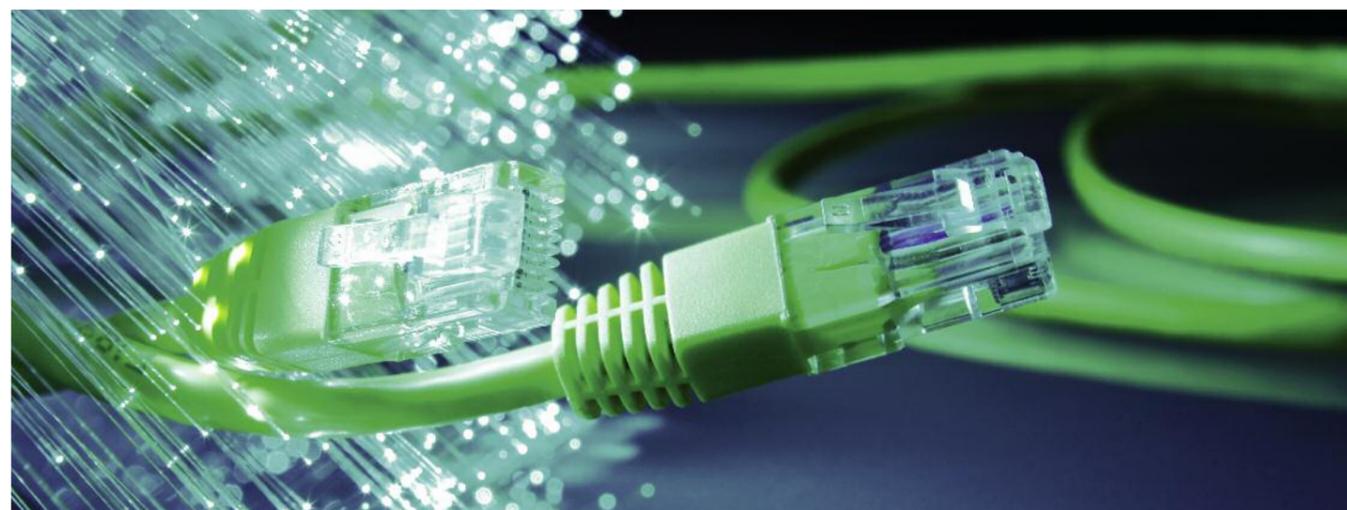
LA FIBRE OPTIQUE

La fibre optique, comme vous avez pu le constater, est en cours d'installation sur la commune ; les travaux ont 6 mois de retard. Nous ne voulons pas trop nous avancer mais nous avons demandé au Père Noël que nous soyons tous raccordables en fin du 1^{er} semestre 2017. Attendons de voir si nous avons été assez sages !!!

Les communes de Poher Communauté sont sollicitées pour une participation financière à la pose de la fibre. L'enjeu est de permettre à toutes les communes d'avoir la fibre dans des délais plus courts que prévu, sachant que la dernière phase doit se terminer en 2030. Les communes sont pour le principe de participation ; nous voulons tous la fibre à notre porte et rapidement.

Chaque prise coûte environ 2250 € subventionnés par L'Etat, la Région, les Départements et l'Europe. Une participation de 445 € reste à la charge de Poher Communauté soit un coût global de 4 400 000 € pour l'ensemble de la collectivité. Chaque commune participera à hauteur de 30% soit pour notre commune une somme avoisinant les 52 000 €.

Quand la fibre sera installée sur la commune et que vous serez raccordables, vous devrez prendre contact avec votre opérateur afin de bénéficier du service.



CARTE D'IDENTITE (CNI)

Depuis le 1^{er} décembre 2016, à la demande de l'Etat, la mairie du Moustoir ne peut plus faire de dossier de demande de carte d'identité. Par contre, la secrétaire de mairie peut vous assister dans vos démarches. Pour notre secteur, nous pouvons nous rendre à la **mairie de Callac, de Saint Nicolas du Pélem, de Rostrenen ou à la mairie de Carhaix** (mairies équipées du dispositif de prise d'empreinte).

Chacun d'entre nous est invité à faire une pré demande en ligne. Le nouveau télé service permet de recueillir, de

manière dématérialisée, les informations présentes aujourd'hui sur le document papier "CERFA", document utilisé en mairie jusqu'au 30 novembre 2016.

Comment procéder ?

- Accès site de la Préfecture des Côtes d'Armor ; rubrique démarches administratives
- Prendre rendez-vous dans l'une des mairies équipées

INFORMATIONS PRATIQUES

Subvention pour les voyages scolaires

La commune participe à hauteur de 50 € par enfant sous réserve d'un justificatif de l'établissement scolaire au voyage des collégiens et lycéens résidants sur la commune (1 voyage par an et par enfant).



Travail d'été des étudiants

Poher Communauté recrute tous les étés des étudiants de 18 ans et plus pour travailler à la piscine, au service de collecte des ordures ménagères... La commune du

Moustoir bénéficie habituellement d'une place ; les candidatures sont à envoyer dès le printemps à Poher Communauté. La municipalité, dans le cas où il y a plusieurs candidats, organise, un samedi matin, un tirage au sort en présence des postulants.

Remplacement et renfort des agents municipaux

Remplacement et renfort des agents municipaux : Depuis l'été dernier, la commune du Moustoir et la commune de Treffrin ont mis en place un système de remplacement et de renfort du personnel ; les secrétaires de mairie s'auto remplacent pendant les "petites vacances" (pâques et Noël). Il en est de même pour Hervé et son homologue treffrinois qui en plus du remplacement lui vient en renfort dès que nécessaire.

BLOCTEL

Depuis le 1^{er} juin 2016, tout consommateur peut s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique "BLOCTEL", afin de ne plus être démarché téléphoniquement par les diverses prospections commerciales, ventes de biens ou de services.

Cette inscription est valable pour les numéros de téléphones fixes et téléphones mobiles

Pour valider votre inscription à cette liste, accéder au site www.bloctel.gouv.fr (<http://www.bloctel.gouv.fr>) ou adresser vous en mairie, pour l'effectuer.



COMITE INTERCOMMUNAL D'ENTRAIDE

Maison d'Accueil de Jour Itinérant (MAJI)

La maison d'accueil de jour itinérant accueille des personnes souffrant de troubles de la mémoire et troubles cognitifs (maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson, démences vasculaires...) et vivant à domicile.

Les habitants du Moustoir peuvent bénéficier de ce service le vendredi à Maël-Carhaix et /ou le lundi à Carhaix selon leurs habitudes de vie et les besoins de l'aidant. Le prix de journée dépend du degré de perte d'autonomie de la personne peut être pris en charge dans le cadre de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

Un taxi va chercher les personnes chez elles le matin et les raccompagne en fin de journée. Les repas du midi sont pris en commun. Tout au long de la journée, des activités adaptées sont proposées aux personnes afin de stimuler la mémoire, de maintenir les capacités physiques.

Cette journée permet de conserver un lien social pour les personnes malades et une journée de répit pour les aidants sollicités 24h/24 à domicile.

Soins d'accompagnement à des activités de vie quotidienne et de loisirs à domicile (EMA)

L'EMA intervient à domicile pour des personnes atteintes de troubles mnésiques légers et modérés. Les soins sont proposés afin de favoriser un maintien à domicile de qualité.

Ces soins se font sur prescription médicale d'un nombre de séances réparties sur plusieurs semaines. Le coût de la prestation est pris en charge par les caisses d'assurance maladie.

Contact :
Comité d'entraide de Maël-Carhaix : 02 96 24 71 61

LE BUDGET COMMUNAL

BUDGET COMMUNAL

Dépenses

• Remboursement d'emprunt :	70.700 €
• Matériel :	
- Informatique école :	1.100 €
- Souffleur :	900 €
- Radars pédagogiques :	4.032 €
- Totems pour entrée du bourg :	2.471 €
• Bâtiments communaux :	
- Alarme Salle des fêtes :	1.130 €
• Voirie :	8.775 €
• Section de fonctionnement :	405.700 €

Recettes

• Fonctionnement :	485.850 €
• Investissement :	17.268 €

Prévisions 2017

• Voirie :	35.400 €
• Plateau au niveau de l'entrée du bourg :	30.000 €
• Travail sur une aire multisports	

BUDGET ASSAINISSEMENT

• Dépenses investissement : (remboursement emprunt)	8.860 €
• Dépenses de fonctionnement : (remboursement intérêts, maintenance...)	3.500 €
• Recettes : (redevances)	9.000 €

BUDGET PARK AN HEOL

• Dépenses de fonctionnement :	61.140 €
• Recettes :	24.240 €

TARIFS DES LOCATIONS à compter du 1^{er} janvier 2017 (mêmes tarifs qu'en 2016)

Location pour :	Associations	Moustoiriens	Personnes extérieures
Réunion		0 €	
Vin d'honneur-café	0 €	50,5 €	75,75 €
Journée ou soirée	80,8 €	101 €	202 €
2 jours consécutifs	181,8 €	181,8 €	383,8 €
Couverts + percolateur		0 €	
Chauffage		20 €/jour - d'octobre à avril	
Caution		600 €	
Caution pour le ménage		100 €	

RECENSEMENT

Le recensement de la population moustoirienne a eu lieu en début d'année.

La commune compte officiellement **698 habitants** (Décompte important déterminant les dotations versés par l'état et aussi certaines dépenses calculées en fonction du nombre d'habitants).



ETAT CIVIL 2016

NAISSANCES

- Annabelle CANE LE GALL née le 15 février
- Quentin BOUCHEVARO né le 22 février
- Nolan, Guy LE BERRE né le 28 mars
- Damir DUKIC né le 6 avril

MARIAGE

- Jérémy MORVANT et Delphine RIOU

DÉCÈS

- Frédéric Jean Noël BANIEL
- Jean Louis JOUAN
- Simone Marie Bernadette AUFFRET
- Frédérique Monique Jeanine BENARD
- Robert RUELLOU

ASSOCIATIONS SUR LA COMMUNE DU MOUSTOIR

Comité des fêtes

- Président : M. Mickaël GALGUEN
- Kérantré - 22340 LE MOUSTOIR

Société de chasse

- Président : M. Emile QUILLEROU
- Kerimarch - 22340 LE MOUSTOIR

Les Anciens Combattants

- Président : M. Georges POULIZAC
- Goariva - 29270 CARHAIX PLOUGUER

Amicale Laïque

- Présidente : Mme Vanessa DUKIK
- Crech Ar Vungle - 22340 LE MOUSTOIR



Vanessa Dukik, Céline Boudouin, Céline Coatmellec, Yann Brelivet et Mélanie Duval.

Le Scrabble

- Présidente : Edith LE LOUET
- Le Helesser - 22340 LE MOUSTOIR

Club Inter Générations

- Présidente : Mme Monique NORAS
- Rue de l'Eglise - 22340 LE MOUSTOIR

Comité des Courses

- Président : M. José LE CAROFF
- Kérantré - 22340 LE MOUSTOIR

Au Poher le vent tourne

- Présidente : Mme Claudine LE GUERN
- Le Helesser - 22340 LE MOUSTOIR

Comité d'animation de la Croix Neuve

- Président : M. Bruno JAN
- Le Quenven - 22340 LE MOUSTOIR

La Croix Neuve

- Président : M. Léon BERTRAND
- Poullastel - 22340 LE MOUSTOIR



Course cycliste



Cérémonie du 11 novembre

ANIMATIONS 2017

• Vœux du Maire	13 janvier	• Kermesse Amicale Laïque	18 juin
• Soirée crêpes Amicale Laïque	4 février	• Pardon de la Croix Neuve et Repas Comité des fêtes de la Croix Neuve	2 et 3 septembre
• Soirée couscous Amicale Laïque	18 mars	• Soirée Disco et Repas Comité d'animation Croix Neuve	10 septembre
• Trail Comité des fêtes	26 mars		
• Course cycliste Comité des courses	17 avril		

D'autres manifestations viendront peut-être s'ajouter à celles déjà programmées. Les organisateurs feront leur publicité. Vous pourrez retrouver toutes ces dates sur le site internet de la commune.

ECOLE DU MOUSTOIR

Les 55 élèves de l'école sont répartis en 3 classes. Les enfants de la TPS à la GS sont dans la classe de Mélinda Fer qui assure aussi la direction. Audrey Le Brun enseigne en CP-CE1, tandis que Cécile Le Guirriec a retrouvé avec bonheur la classe de CE2-CM1-CM2.

Les temps forts de l'année 2015-2016 :

L'année dernière les élèves de cycle 3 ont pu apprécier les joies de la montagne. En effet ils se sont rendus début janvier à Ascou Pailhères dans les Pyrénées. Ils ont profité d'une belle semaine enneigée. Beaucoup d'entre eux ont découvert les joies du ski pour la première fois.

Les enfants de la GS au CM2 ont aussi eu la chance de se rendre dans un studio d'enregistrement afin d'enregistrer certains des chants appris au cours de l'année. Le CD obtenu restera un souvenir particulier pour les enfants et pour les parents.



Tous les élèves de l'école ont travaillé autour d'un projet commun : la mosaïque. Un artisan est venu à l'école leur apprendre les bases des techniques de la mosaïque et leur a permis de réaliser des œuvres pour embellir l'école. En effet les fresques du préau ont retrouvé une nouvelle jeunesse et ont été agrémentées de portions en mosaïque, et la devise de la République "liberté, égalité, fraternité" réalisée en mosaïque orne désormais la cour de l'école.



Avant les vacances d'été, toute l'école a pu fêter la fin de l'année scolaire autour d'un délicieux repas de crêpes grâce à la participation de crêpières bénévoles.



Les projets pour l'année 2016-17 :

Comme chaque année toutes les classes se rendront au cinéma dans le cadre du dispositif "école et cinéma" et les enfants de la GS au CM2 suivront un cycle de 11 séances de piscine.

L'expérience en studio d'enregistrement devrait être renouvelée avec toute l'école cette fois.

Toutes les activités ne sont possibles que grâce à l'investissement de l'amicale laïque et de la commune qui nous soutiennent dans nos projets et nous les en remercions.

Le jeudi 15 décembre a eu lieu le spectacle et le goûter de Noël offert par l'amicale laïque ainsi que le marché de Noël organisé par la coopérative scolaire. Vous pourrez y découvrir les créations des enfants et déguster les gâteaux confectionnés par les parents.

Les parents des enfants nés en 2014 et 2015 sont invités à prendre contact directement avec l'école ou avec la mairie afin de prévoir la future inscription de leur enfant.

Belle année à tous.

La Directrice.



LA SECURITE DANS LA COMMUNE

Depuis quelques semaines, les radars pédagogiques sont positionnés aux entrées du bourg côté Carhaix et Rostrenen. Beaucoup de conducteurs lèvent le pied et nous les en remercions. Mais la traversée du bourg est longue et les mauvaises habitudes reviennent.

Les radars sont déplaçables et nous les positionnerons sur d'autres routes dans le courant de l'année 2017.

Le plateau prévu à l'entrée côté Carhaix, sera accompagné d'aménagement avec la pose d'un totem marquant l'entrée de la commune et d'un panneau rappelant la sortie d'école. Il en sera de même du côté Rostrenen. La commune a déjà fait l'acquisition de ses dispositifs mais nous avons préféré sursoir à leur installation car les travaux auraient été à refaire (la construction d'un plateau entraîne des normes de distance entre plateau et panneaux et la pose de nouveaux panneaux signalétiques).

Nous n'avons pas oublié les panneaux de limitation de vitesse que nous devons poser dans différents villages ; l'absence au printemps de l'agent communal nous a contraints au report de la pose en 2017.



LES PARCOURS DE PECHE

La fédération des Côtes d'Armor pour la pêche et la protection du Milieu Aquatique propose une offre de sites de pêche variés en vue de répondre aux attentes des pêcheurs et du grand public. Elle participe au développement d'un parcours de pêche répondant à des critères qualitatifs de labellisation reposant sur 3 catégories : Parcours **Découverte**, Parcours **Famille** et Parcours **Passion**.

La commune va s'inscrire dans le parcours **Découverte**, pour le plan d'eau situé au bourg. Le dossier de demande devra être validé par les différents partenaires afin d'obtenir ce label. Le site présente des

avantages d'aménagement et d'équipements (parking, cheminement, sanitaires, espace pique-nique, jeux...) à prendre en compte et non négligeables.

Le label parcours **Découverte** permettra d'encadrer les personnes débutantes pour la découverte et l'initiation à la pêche avec une réglementation spécifique (pêche à 1 canne, remise à l'eau obligatoire...).



2017 ANNEE ELECTORALE

- Elections présidentielles : les 23 avril et 7 mai 2017
- Elections des députés : les 11 et 18 juin 2017



INTERVIEWS AU MOUSTOIR

LAURENT LE BARON

Laurent LE BARON, 38 ans, domicilié au lieu dit Kerjean à Paule, est marié avec Vanessa et père de trois enfants.

Après plusieurs années d'expérience en tant que salarié, Laurent s'est mis à son compte comme entrepreneur agricole. En septembre dernier il s'est installé dans la zone artisanale du Moustoir

L'entreprise compte aujourd'hui 4 salariés en CDI, dont l'activité est spécialisée au soutien des cultures (labour,

traitement, moisson, ...) Lors d'accroissement d'activité, pendant certaines saisons, l'entreprise recrute 3 à 4 personnes supplémentaires.

Le périmètre d'intervention est en général d'environ 30 km autour du Moustoir. Cependant, l'entreprise peut se déplacer jusque Plounevez-Quintin ou Roudouallec pour les cultures de maïs sous plastique...



Laurent LE BARON
Zone d'Activités Kerbiquet
22340 LE MOUSTOIR
Tél. : 06 15 32 52 37

Laurent Le Baron (5^{ème} à partir de la gauche)
et son équipe

BREIZH ARBORESCENCE

Formateur "Elagage" en 2004, Goulven MONNERIE a fait d'une passion, une création d'entreprise.

avec toujours pour devise le service, le soin, le respect et l'embellissement de l'arbre.

Equipés d'une nacelle élévatrice jusqu'à 18 m de haut, Goulven et ses deux salariés répondent à la demande du client, principalement chez le particulier mais aussi aux collectivités et toutes autres structures arborées.

Goulven MONNERIE - Rue de l'Eglise - LE MOUSTOIR
Goulven.monnerie@wanadoo.fr
Port. : 06 82 93 32 08 - Tél. : 02 98 93 51 79



Julien, Goulven Monnerie et Sylvain

En avril 2005, en créant sa micro-entreprise "Breizh Arborescence", Goulven MONNERIE a développé son activité au fil du temps et des saisons. Rapidement en plein essor et sous statut d'entreprise individuelle, Goulven, épaulé par ses deux salariés à plein temps Julien et Sylvain, répond à la demande d'élagage dans un rayon de 40 km.

Tous trois diplômés du "Certificat spécialisation Elagage et Soins des Arbres", ils interviennent pour la taille et mise en valeurs d'ornements, rognage de souches, abattage

INTERVIEWS AU MOUSTOIR

SARL GM MANUTENTION / SARL GM TAILLES

Natif de Kergloff, Marc GOARVOT s'est installé sur la commune en 2008, avec sa compagne Géraldine et leurs 3 enfants, au lieu-dit Kerjaouen.

Depuis 2009, année de création de son SARL GM Manutention, il propose divers services de prestations agricoles, élagages, gros espaces verts aux particuliers, entreprises et collectivités. Le secteur géographique s'étend sur 70 à 80 km, sur les 3 départements.

En parallèle, Marc a étendu son activité pour répondre à une demande des particuliers en fondant "SARL GM Taille". Principalement pour l'entretien des jardins, tontes

de pelouses, tailles de haies, nettoyages des parterres, aménagements extérieurs, clôtures. Marc se déplace dans un rayon de 35 km.

Dans le cadre de cette activité adressée aux particuliers, Marc répond au SAP, "Service à la Personne" depuis 2014, et propose l'annualisation de ses prestations, sur demande.

Marc GOARVOT - kerjaouen - 22340 LE MOUSTOIR
Tél. : 02 98 93 77 72 - Port. : 06 28 50 30 68
goarvot.manutention@orange.fr

FLORIAN BOUCHEVARO

Florian BOUCHEVARO, 37 ans, vit sur la commune avec sa femme Nathalie, sa fille de 4 ans et son petit garçon de 8 mois.

Après 7 ans en tant que salarié à Ergué-Gabéric et 7 autres années à Rostrenen, il crée sa propre entreprise individuelle en juillet 2015 au lieu dit Leinhon.

Son activité regroupe la menuiserie, la pose d'isolation et de cloison sèche, l'aménagement des combles, le bardage bois ou matériaux associés, le dépannage serrurerie. Il intervient pour tous travaux en lien avec ces différents points (humidité, fuite, conseil....).

Il couvre tous les secteurs géographiques.

Florian BOUCHEVARO - Leinhon - 22340 LE MOUSTOIR
Tél. : 07 81 79 98 96



DAVID BERNARD

David BERNARD, 46 ans, est marié à Nadine et père de 2 filles Il est domicilié à Kerléon au Moustoir.

Il a créé sa société "EURL BERNARD" en 2007 et y travaille seul.

Son activité regroupe les travaux d'assainissement (sondage de terrain, mise aux normes des fosses septiques, branchement à l'assainissement collectif, réalisation d'assainissement individuel), tous les travaux d'aménagement extérieur (pose de clôture, murets, parking...) et divers travaux agricoles (broyage de branches...)

Il intervient sur un secteur géographique étendu aux 3 départements (22, 29, 56).

David BERNARD
Kerléon - 22340 LE MOUSTOIR
Tél. : 02 98 99 13 93 - Port. : 06 67 87 33 55

